

RELAIS DU VOLCAN 5KM

Le « RELAIS DU VOLCAN » organisé par la Ligue de Natation de Martinique est une course en mer par équipe entre Saint-Pierre et Carbet. C'est une compétition traditionnelle de la natation en Eau Libre en Martinique qui se déroule chaque année au début du mois de janvier.

Rendez-vous à 6h45 pour le marquage des nageurs.

Départ de la compétition à 9h, au quai de Saint-Pierre.

Le relais du Volcan est une course ouverte à tous les clubs.

Équipements :

Lorsque la température de l'eau est supérieure ou égale à 20°C, les combinaisons thermiques (néoprène ou polyuréthane) sont interdites.

Cas d'annulation :

En cas de force majeure, (hygiène ou sécurité), le juge arbitre de la compétition peut décider d'annuler la course sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents. En cas d'arrêt de la course par le juge-arbitre, un classement sera toutefois établi selon les modalités exprimées lors de la réunion technique.

Catégories et distances

Les catégories d'âge sont celles de la FFN, elles sont identiques à la W.A et la LEN :

- ♦ **Avenir** filles et garçons de 11ans et moins (nées – nés en 2014 et après)
- ♦ **Benjamins** filles et garçons de 12 et 13 ans (nées - nés en 2013 et 2012)
- ♦ **Juniors** filles et garçons de 14 et 19 ans (nées - nés entre 2011 et 2006)
- ♦ **Séniors** filles et garçons 20 ans et plus (nées - nés en 2005 et avant)
- ♦ **Maîtres 1** dames et messieurs de 25 ans et plus (2000 et avant)

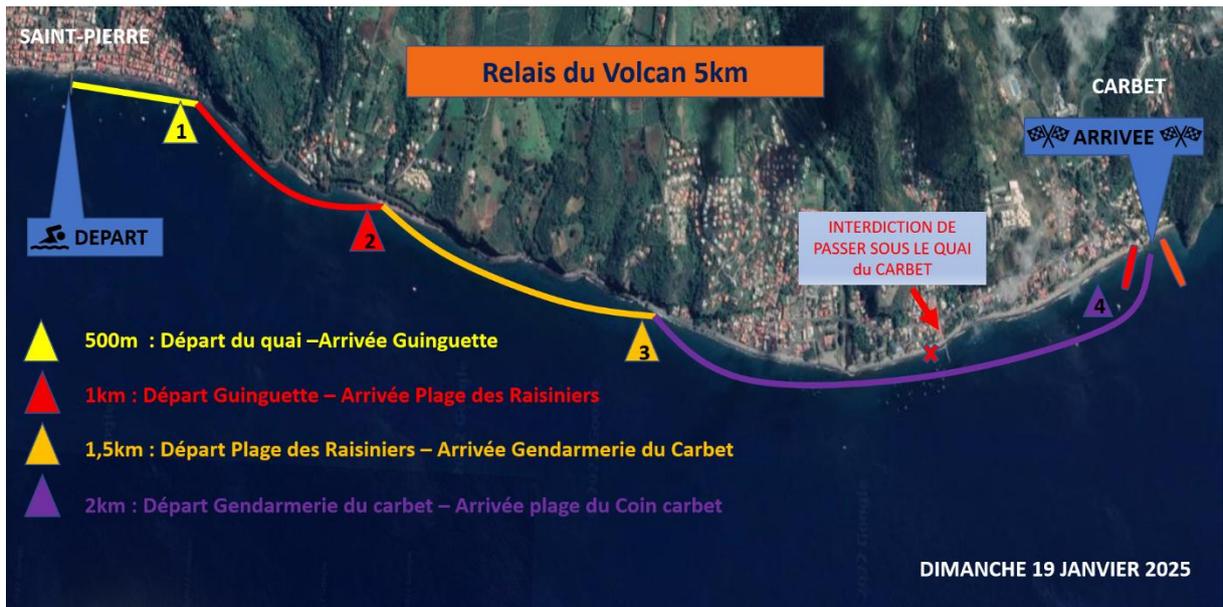
Les équipes de relais sont obligatoirement mixtes et constituées de 4 nageurs (au moins une nageuse ou un nageur) des années d'âges suivantes :

Distances	500 m	1000 m	1500 m	2000 m
Catégories	Avenirs	Benjamins	Benjamins et +	Benjamins et +
Années d'âge Dames et Messieurs	2014 et après	2013 et 2012	2013 et avant	2013 et avant

Le nageur de la catégorie Avenir parcourt obligatoirement la première étape de (500m), et la deuxième étape (1000m) est parcourue obligatoirement par un nageur de la catégorie Benjamins.

Le passage du relais se fait en touchant son équipier.

PARCOURS RELAIS 5KM



Marquage & briefing

- Marquage :

Le marquage débutera à 6h45 (précisions ultérieurement).

- Briefing par le Juge Arbitre :

Les nageurs devront assister obligatoirement au briefing d'avant course.

Les nageurs devront porter obligatoirement le **bonnet de leur club** en permanence pendant toute la durée de leur épreuve.

Le parcours est balisé en mer. Il est obligatoire de suivre les indications données lors du briefing.

Dans tous les cas d'erreur de parcours, seul le concurrent est responsable. Les participants qui ne passeront pas aux points de contrôle seront disqualifiés.

L'épreuve se déroule en 4 étapes au rythme de chacun. Les participants doivent effectuer la totalité du parcours (sauf modification de la direction de course) pour pouvoir être classés.

IL EST INTERDIT AUX NAGEURS DE PASSER SOUS LE QUAI DU CARBET.

A L'ARRIVEE, IL EST INTERDIT AUX NAGEURS DE COURIR EN SORTANT DE L'EAU. L'arrivée se fait en marchant une fois sortie de l'eau, sans dépasser un autre nageur, sous peine de pénalité.

Récompenses :

Les trois premières équipes (coupes et médailles).

Tarif :

Relais 40€

3. SÉCURITÉ GÉNÉRALE

Médical

En mer, les secours sont assurés selon l'organisation du Médecin de la Ligue de Natation de Martinique.

Après la compétition un poste de secours adapté est positionné sur la plage du Coin pour assister les concurrents.

Encadrement

La sécurité de la course sera assurée par des bateaux du dispositif de la LNM.

Des commissaires assurent des points de contrôles aux passages des bouées et aux transmissions de relais.

Sécurité

- Les clubs sont responsables de la sécurité et de l'accompagnement de leurs nageurs au départ et à l'arrivée de chaque étape
- La sécurité du nageur devra être assurée par un kayakiste.
- Le club donnera le nom du kayakiste désigné pour chacun de ses relais.
- Les kayakistes encadrant la course sont tenus de rester à distance raisonnable des nageurs (environ 5 mètres) pour ne pas gêner la visibilité du nageur et assurer sa sécurité.

L'accompagnement rapproché d'un nageur par un kayakiste est strictement interdit.

- Seuls les kayakistes qui sont identifiés par la Ligue de Natation de Martinique sont autorisés sur le parcours des courses.
- Pour les relais, l'accompagnement par un kayakiste désigné par le club EST OBLIGATOIRE (1 seul kayakiste par relais).

8. PARTENAIRES

